



Document d'information sur le suivi des anciens grands prématurés

Calendrier du suivi : 9 consultations sont proposées à des âges clés

Le respect du calendrier des consultations est indispensable pour assurer la qualité du suivi auquel votre enfant peut prétendre. Si un examen a été raté ce n'est pas grave ! Un nouveau rendez-vous vous sera proposé.

Le premier examen aura lieu à **37 semaines d'âge corrigé** dans le service de néonatalogie où votre enfant est hospitalisé.

Durant les deux premières années de votre enfant, les examens se font à l'âge corrigé, c'est-à-dire à l'âge qu'il aurait s'il était né à terme.

A partir de 3 ans, les examens se font à l'âge réel.

Calendrier des examens :

37 SA, 3 mois AC, 6 mois AC, 12 mois AC, 2 ans, 4 ans, 5 ans, 6 ans, 7 ans.

Ce calendrier pourra être modulé selon l'avis du médecin.